

**Communiqué de presse**  
Le 23 février 2011

**- Journée internationale des femmes -  
8 mars 2011**

**La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle lance  
un appel à projets national « Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et  
les hommes avec le Fonds social européen »**

Valeur fondatrice de l'Europe, l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité d'intervention du Fonds social européen, principal instrument financier de l'Union européenne pour l'emploi et la formation de ses citoyens. En France, le FSE soutient depuis plus de dix ans des projets innovants pour l'égalité professionnelle et salariale, ainsi que pour la conciliation des temps de vie.

**Le 8 mars 2011, à l'occasion de la journée internationale des femmes, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, responsable de la mise en œuvre du Fonds social européen pour la France, lance un appel à projets national « Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec le FSE ».**

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir de nouveaux projets en faveur d'une égalité professionnelle et salariale effective, ainsi que d'une meilleure articulation des temps de vie.

**Les projets candidats devront être innovants, transférables au profit d'autres acteurs, et mis en œuvre au plan national** (les projets doivent couvrir au minimum trois régions métropolitaines).

Cet appel à projets est piloté par la **Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle** (Ministère du travail, de l'emploi et de la santé – Sous-direction du Fonds social européen) en partenariat avec la Direction générale de la cohésion sociale (Ministère des solidarités et de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes).

***Appel à projets et dossier de candidature téléchargeables sur***  
<http://www.fse.gouv.fr/vous-etes-candidat/appel-a-projet-national-agir-pour>

***Réunion d'information le 7 avril 2011 à la DGEFP***

***Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 16 mai 2011 (17h) inclus à l'adresse suivante:***

*Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle  
Mission du Volet Central FSE  
7, square Max Hymans  
75741 PARIS cedex 15*

***Contacts : Fabienne VAUGUET ([fabienne.vauguet@finances.gouv.fr](mailto:fabienne.vauguet@finances.gouv.fr))  
et Anne RAZAFY ([anne.razafy@finances.gouv.fr](mailto:anne.razafy@finances.gouv.fr))***

***Egalité professionnelle et salariale des femmes en France, quelques données repères :***

- Majoritairement employées, les femmes sont surreprésentées (60%) parmi les emplois non qualifiés. Deux fois plus souvent au SMIC que les hommes, elles constituent les deux tiers des salariés à bas salaires et 82% des salariés à temps partiel.
- Les femmes salariées du secteur privé accèdent un peu moins à la formation continue que les hommes (39% contre 41% en 2006).
- Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes stagnent depuis les années 90. En 2006, dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, tous temps de travail confondus, la rémunération annuelle brute est inférieure de 27% à celles des hommes.

***Chiffres clés 2009 – L'égalité entre les femmes et les hommes, Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, Direction générale de la Cohésion sociale, Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, mars 2010, Paris***

**Contacts presse**

Publicis Consultants - Judith Tréhorel & Anne-Catherine Hehl : 01 44 82 45 50 / 45 53  
[judith.trehorel@consultants.publicis.fr](mailto:judith.trehorel@consultants.publicis.fr) – [anne-catherine.hehl@consultants.publicis.fr](mailto:anne-catherine.hehl@consultants.publicis.fr)

## Appel à projets national du FSE du 8 mars 2011

« *Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec le FSE* »  
**Principes, objectifs et montants**

### Qui ?

**Profil des bénéficiaires potentiels** : Branches professionnelles, entreprises, cabinets conseils, partenaires sociaux, têtes de réseau nationales / associations.

### Quel type de projet ?

Des projets structurants et d'ampleur nationale (mise en œuvre sur minimum 3 régions métropolitaines), visant principalement des actions d'ingénierie, de sensibilisation et d'information sur la thématique. La sélection portera en priorité sur des projets novateurs, aux pratiques exemplaires et transférables, intégrant une phase de capitalisation et d'essaimage et n'ayant pas démarré avant le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### Quelles thématiques ciblées ?

- **Accompagner les entreprises et les branches professionnelles dans leurs politiques d'égalité professionnelle et salariale.**

*Soutien à des démarches d'ingénierie et d'appui-conseil, ayant pour finalité de :*

Favoriser la mixité des emplois, renforcer l'accès à la formation tout au long de la vie, à la qualification et à la promotion, améliorer l'organisation et les conditions de travail, favoriser la mobilité professionnelle, et/ou l'accès des femmes à des postes à responsabilité, réduire les écarts de rémunération.

- **Soutenir la négociation collective sur le thème de l'égalité professionnelle.**

*Sensibilisation et professionnalisation des acteurs de la négociation collective :*

A l'élaboration d'un rapport de situation comparée et à son analyse, à la construction d'un plan d'action, à la définition d'un système de suivi et d'évaluation du plan d'action.

- **Favoriser une meilleure articulation des temps de vie (professionnelle /privée).**

*Sensibilisation et professionnalisation des acteurs de la négociation collective :*

Développement de projets transférables ou ayant vocation à apporter des réponses concrètes, capitalisation de bonnes pratiques et essaimage.

### Comment ?

- **Principes de financement par le FSE :**

Le montant total prévisionnel de la contribution du FSE dans le plan de financement du projet doit être au minimum de **50 000 euros**.

Le financement du FSE dans le cadre de cet appel à projets intervient, comme pour tout projet soutenu par le FSE, en complément d'un ou plusieurs cofinanceurs publics et/ou privés (externe ou autofinancement) **dans la limite de 50%** du montant global de l'opération.

Une bonification du taux de 15 points peut s'appliquer, portant la contribution du FSE à hauteur de 65%. La Mission du Volet Central pourra proposer cette bonification en opportunité en fonction de l'exemplarité, de l'innovation du projet par rapport au diagnostic posé dans l'appel à projets.

Durée de réalisation des projets : de 18 à 30 mois.

Démarrage des projets : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### Quand ?

- **Calendrier :**

- Réunions d'information destinées aux candidats à la DGEFP : 7 avril 2011
- Appel à projets national : du 8 mars au 16 mai 2011
- Clôture de l'appel à projets : 16 mai 2011 à 17h
- Instruction des projets déposés : du 20 mai au 31 août 2011
- Programmation des opérations : septembre 2011

**Appel à projets et dossier de candidature téléchargeables sur le site :**

<http://www.fse.gouv.fr/vous-etes-candidat/appel-a-projet-national-agir-pour>

## Projets en faveur de l'égalité femmes, hommes

### *Exemples de projets soutenus par le FSE*

#### Projet « Faire de l'Égalité une Réalité dans l'Entreprise : FERE »

**Porteur du projet :** Union régionale CFDT (projet en Ile-de-France)

**Date :** 2008-2010

Ce projet vise à impulser au niveau des équipes syndicales dans les entreprises une dynamique de négociation de l'égalité professionnelle. Cette question est prise en charge de manière transversale à chaque niveau du process des ressources humaines : négociations salariales sur le temps de travail, l'évolution des carrières, les classifications, ...

#### L'atteinte de cet objectif se décline en 5 actions :

- Sensibiliser les sections syndicales et en particulier les délégués syndicaux à la réalité des inégalités professionnelles. Cette sensibilisation se fera au travers d'interventions au niveau des instances syndicales et par la mise en place d'un module de sensibilisation dans l'ensemble des formations dispensées par la CDFT au niveau régional.
- Mettre en place des formations adaptées permettant de contourner les freins culturels et de fournir les bases utiles à l'appropriation des enjeux. 2 Types de formation : un module court de sensibilisation – un module plus long de sensibilisation, permettant de fournir les outils de la négociation.
- Mise en place d'un groupe ressource destiné à piloter le projet. Il effectuera également une compilation des accords existants et assurera une fonction de coaching auprès des militants.
- Proposer un suivi aux équipes après la formation.
- Construire une méthodologie d'intervention dans le cadre des négociations égalité salariale et professionnelle et conciliation vie professionnelle-vie familiale. Conception d'outils d'aide à la négociation (kit, BD).

**Résultats attendus :** Formation et sensibilisation de 100 militants, diffusion de 150 kits « démarche et outils », groupe ressources constitués de 15 militants, coaching : 70 militants mobilisés.

**Pertinence du projet :** Expérimentation et élaboration d'outils d'appui à la négociation et de professionnalisation des acteurs de l'entreprise sur l'égalité professionnelle Homme / Femme.

**Pour en savoir plus sur le FSE et ses domaines d'intervention :**

[www.fse.gouv.fr](http://www.fse.gouv.fr)